

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2026-008

A R R E T E

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants,
Vu le Code de la route,
Vu la demande en date du 12 janvier 2026 du club Cassel VTT,
Considérant qu'il importe de prendre les mesures de police afin d'assurer le bon déroulement du passage du Cassel Trophy 2026 sur le territoire de la commune de Wormhout.

A R R E T E :

ARTICLE 1: le sens de circulation du Chemin du Moulin (VC121) sera inversé, dans le sens route de Cassel (RD916) vers le chemin Potter Straete (VC109), et ce, du samedi 11 avril à 9h au lundi 13 avril à 9h (selon plan ci-joint).

ARTICLE 2 : Une signalisation réglementaire sera mise en place par les services municipaux.

ARTICLE 3 : Ces restrictions seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation réglementaire et prendront fin lors de son retrait.

ARTICLE 4 : La Gendarmerie de WORMHOUT est chargée de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié affiché et transmis au demandeur, aux riverains et à Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT.

Fait à WORMHOUT, le 20 janvier 2026

Le Maire,

David CALCOEN

Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 20/01/2026
Le Maire,
David CALCOEN



Département :
NORD

Commune :
WORMHOUT

Section : ZY
Feuille : 000 ZY 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 17/01/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
PTGC de DUNKERQUE
Service Départemental des Impôts
Fonciers 37 RUE SAINT- MATTHIEU
59140 DUNKERQUE
tél. 03.28.22.67.29 -fax
sdif.nord.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

